



ECOLE FRANCAISE DE MINI-BASKET : LABEL DEPARTEMENTAL 22



« LES ECOLES FRANCAISES DE MINI-BASKET »

- ▶ Espaces d'accueil mis en place dans les clubs pour les enfants âgés de moins de 11 ans.
- ▶ Organisation administrative, sportive et pédagogique.
- ▶ Equipements aménagés et adaptés.
- ▶ Activités en adéquation avec le niveau de pratique de chacun.

OBJECTIFS : Faire découvrir l'activité basket aux plus jeunes et fédérer autour des enfants l'ensemble des membres de la famille basket.

LABEL DEPARTEMENTAL MINI-BASKET

OBJECTIFS

- ✓ Mettre en valeur les actions mises en place dans les clubs pour les catégories U7, U9 et U11.
- ✓ Proposer une étape intermédiaire avant la Labellisation Nationale.

LES AVANTAGES DE CETTE DEMARCHE

- Pour les enfants : la garantie d'être accueillis dans un espace convivial, adapté à leur âge et propice à l'épanouissement.
- Pour les parents : confiance supplémentaire dans le club ☐ participation à la vie du club.
- Pour les clubs : mettre en avant la qualité de l'accueil et de l'encadrement, fidéliser les enfants et intégrer les parents, véhiculer l'image d'un club dynamique auprès des partenaires et collectivités locales.

PROCEDURE DE LABELLISATION

ETAPE 1 : DEPOT DES DOSSIERS *(entre début Septembre et fin Février)*

- Remplir un dossier de Labellisation Départementale au format papier ou numérique.
- Réunir les pièces justificatives.
- Envoi du dossier et des pièces au Comité Départemental des Côtes d'Armor de Basket-Ball.

ETAPE 2 : ETUDE DES DOSSIERS *(entre Mars et Avril)*

- Etude du dossier par la Commission Mini Basket du CD
- Visite du club + rencontre avec le/les responsable(s) Mini-Basket du club

PROCEDURE DE LABELLISATION

ETAPE 3 : REMISE DU LABEL (à l'AG Club ou lors d'un événement)

- *Après obtention, le Label est valable 3 saisons*
- *Tous les critères doivent être remplis durant **TOUTE LA PERIODE** de labellisation*

ETAPE 4 : RENOUELEMENT (tous les 3 ans)

Le dossier est à mettre à jour avec les pièces justificatives et à renvoyer à la Commission Mini-Basket du CD 22.

LA DOTATION

Une dotation est attribuée au club dès sa labellisation et sera renouvelée tous les 3 ans (après renouvellement du Label)

- ✓ **Un bon d'achat de 150€** à valoir sur la Formation Initiale Fédérale (Animateur, Initiateur) ou sur les Cahiers Techniques Fédéraux 7-11 ans et 11-13 ans.
- ✓ **Un diplôme et une banderole**, transmis par le CD 22, seront obligatoirement visibles dans la salle principale du club le temps de la période de Labellisation de l'Ecole Française de Mini-Basket.

LE FORUM DEPARTEMENTAL MINI-BASKET

Le second forum départemental Mini-Basket se tiendra **le samedi 21 septembre 2019 à Quintin de 13h30 à 17h30.**

Monsieur Gilles MALECOT (FFBB) interviendra sur le terrain avec des jeunes afin de vous présenter **les contenus prioritaires à transmettre sur les catégories U7/U9/U11.**

Ce forum sera également un temps d'échanges autour de la **mise en place du J.A.P. et les intérêts du Challenge Benjamins FFBB.**

La **présentation du Label Départemental Mini-Basket**, nouveauté cette saison, sera également au programme.

QUESTIONS / REPOSES

Contacts :

Jonathan RIVET (CTF)

j.rivetctf22@gmail.com

07.71.72.27.23

Delphine GAPIHAN (CTF)

d.gapihanctf22@gmail.com

07.71.67.41.67